

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KONE-KONATE & FRERES »

Siège Abidjan, Abobo, Abidjan abobo banco en face  
du plaque anador., Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/02/2023, et enregistrés au CEPICI le 14/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KONE-KONATE & FRERES »

Objet : Import-export, vente de pièces automobiles, commerce général, transport vente de véhicule, location de véhicules et d'engins.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Abobo, Abidjan abobo banco en face du plaque anador., Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M KONE ALLASSANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01170 du 16/02/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13936/GTCA/RC/2023 du 16/02/2023

